

POSTE ACADEMIQUE TEMPS PLEIN EN SANTE ENVIRONNEMENTALE

ÉCOLE DE SANTE PUBLIQUE

Référence : 2023/A030

Date limite du dépôt des candidatures : 31/01/2023

Date d'entrée en fonction prévue le : 01/10/2023

Descriptif du poste :

A l'ESP-ULB (Ecole de Santé Publique), le Centre de recherche en santé environnementale (CR4) couvre un ensemble de connaissances, de méthodes et d'outils permettant d'appréhender le rôle et l'impact de l'environnement sur la santé¹. Il s'inscrit dans une approche résolument interdisciplinaire, tant par la diversité des thématiques traitées (toxicologie, approche systémique, bio-contaminants, technologie industrielle, nuisances, épidémiologie appliquée à la santé environnementale, politique, sociologie et communication), qu'en raison de la multiplicité des disciplines dont sont issues les enseignants qui y enseignent et la diversité des formations et expériences des étudiants qui s'y inscrivent.

Le Centre de recherche dispose aussi d'un laboratoire de santé environnementale (dispositifs de mesure de l'exposition individuelle et collective pour différents polluants mesurables dans l'environnement dont le bruit, les ondes électromagnétiques, les particules, les gaz, les biocontaminants environnementaux, ...) permettant d'y développer des approches expérimentales aussi bien que théoriques dans le domaine de la santé environnementale.

Une des finalités du Master en sciences de la santé publique² porte spécifiquement sur la santé environnementale. Elle vise à positionner les futurs professionnels comme des généralistes, qui pourront intervenir en soutien à la décision, que celle-ci soit individuelle comme lorsqu'il s'agit de prévention et de promotion de la santé, mais aussi et surtout lorsqu'elle est collective et intervient en amont sur les décisions de planification. Parmi ses objectifs pédagogiques figurent le travail en équipe mais aussi l'autonomie et la réflexion critique des étudiants afin qu'ils deviennent des acteurs en santé environnementale conscient des enjeux de santé globale.

La/le titulaire du poste à pourvoir devra assurer à la fois une série d'enseignements, des tâches d'encadrement pédagogique (par exemple la direction de mémoires de Master) et des activités scientifiques. Les missions liées au poste sont réparties, pour environ moitié du temps, à celles relatives à l'enseignement et pour moitié, à la recherche. En complément de ce partage, le/la candidat/e participera également à diverses responsabilités administratives en lien avec le fonctionnement de l'ESP

¹ <https://esp.ulb.be/fr/la-recherche/cr4-sante-environnementale-et-sante-au-travail>

² <https://esp.ulb.be/fr/l-ecole/documents>

(jurys, délibérations, commissions de recrutement, commission facultaire des doctorats,...). Enfin, il/elle contribuera à la visibilité et au renforcement de la place de l'ESP dans l'expertise bruxelloise (régionale / urbaine), nationale et internationale en ce qui concerne la santé environnementale et les méthodes de recherche interdisciplinaires.

La/le candidat.e doit être en mesure de faire état d'une expérience de travail en laboratoire physico-chimique ou de microbiologie (prélèvement et préparation des échantillons, chromatographie, colorimétrie, métrologie environnementale, expologie et biosurveillance, etc.), d'une expérience de gestion de projets dans le domaine de la santé environnementale et d'une approche de l'analyse des risques.

Grâce à l'environnement proposé par l'ESP et l'ULB, il/elle pourra développer une recherche productive de haut niveau. Ces développements seront notamment favorisés par les partenariats avec les autres centres de recherche de l'ESP, les facultés du Pôle Santé, mais aussi avec d'autres institutions nationales et internationales. La nomination à titre définitif a lieu à l'issue d'une période probatoire de 3 ans.

Domaine de recherche :

Le/la titulaire a préalablement développé des compétences de recherche qui sont amenées à s'intégrer pleinement dans la philosophie des axes de recherche développés au sein du Centre de Recherche en Santé environnementale et Santé au travail (CR4). En raison du large spectre des domaines de santé environnementale couverts à l'ESP, en particulier au CR4, les possibilités de mettre en œuvre des méthodes tant dans les domaines de l'analyse physico-chimique ou microbiologique que dans le domaine de l'épidémiologie, des biostatistiques pourront être envisagées.

Elles pourront faire l'objet de projets de recherche, portés par le/la candidat/e lui/elle-même, et soumis à tout appel à crédits ou projets extérieurs à l'Université (FNRS, Régions, Europe...). Dans cette perspective, il/elle proposera un plan de développement de recherche appliquée dans son dossier de candidature. La/le candidat.e conduira ses recherches de façon intégrée à celles déjà menées au CR4 ou par les autres centres de recherche de l'ESP (cf. site de l'ESP). Il existe aussi plusieurs réseaux en place à l'ULB qui permettent d'insérer la recherche dans des projets de santé environnementale plus larges.

Le/la titulaire bénéficiera de l'appui technique et administratif de l'ESP, du Département Recherche de l'ULB et de la Cellule Europe dans la préparation et la conduite de ses projets de recherche. Enfin, dans le cadre de sa participation aux services à la communauté, il/elle pourra contribuer à des activités en relation avec le Pôle santé de l'ULB.

Objectifs pédagogiques et scientifiques :

Le/la titulaire contribuera aux enseignements du Master en sciences de la santé publique (en français ; tronc commun et finalité « Santé environnementale ») et au master de spécialisation (en médecine du travail) ; il/elle pourra également appuyer le développement des formations continues du Pôle santé.

Dans ces activités, il/elle mobilisera ses compétences pédagogiques en vue de l'acquisition, par les étudiants, de compétences théoriques et appliquées en santé environnemental, leur permettant de faire face à des situations professionnelles qui exigent la maîtrise d'une démarche scientifique rigoureuse. Il/elle leur fournira ainsi des méthodes cohérentes et en adéquation avec les approches innovantes dans la discipline. Il/elle participera également à l'encadrement des travaux de fin d'études.

Les compétences attendues incluent des pratiques enseignantes mobilisant des pédagogies actives et l'utilisation des technologies actuelles d'information et de communication. Les contenus des enseignements et leur évaluation seront adaptés aux profils et aux effectifs étudiants.

Pour préparer son dossier de candidature, le/la candidat/e peut notamment se référer au référentiel de compétences (profil d'enseignement) du Master en sciences de la santé publique disponible sur : <http://www.ulb.ac.be/facs/esp/>

Le/la titulaire aura la responsabilité de l'activité des assistants ou élèves-assistants donnant les exercices dirigés attachés à ses cours ; par ailleurs, il/elle sera amené/e à interagir fréquemment avec les titulaires des unités d'enseignement dont ses cours font partie, afin de garantir la cohérence de contenu. Enfin, il/elle mettra en œuvre l'évaluation des apprentissages selon des modalités qu'il/elle définira en adéquation avec ses enseignements (examen écrit, travaux personnels...). Lors de la première année, la charge maximale d'enseignement sera de 90 heures et augmentera progressivement pour atteindre 120 heures après trois ans.

Cours repris dans la charge au moment du recrutement :

Master en Sciences de la Santé publique

- ENVI-L-3010 Santé environnementale – **partim Environnement et santé - généralités : Cours magistral 12h.**
- SAPU-L-4021 Problèmes de santé et environnement – **partim Paramètres environnementaux liés à la santé : Cours magistral 18h.**
- ENVI-L-4110 Compartiments environnementaux, production, consommation et les impacts sur la santé– **partim Contributions des grands compartiments environnementaux et des modes de production de consommation au bien-être et à la santé humaine : Cours magistral 12 h – et partim Travaux pratiques, séminaires, visites et démonstrations sur les paramètres chimiques, physiques et biologique de l'environnement et les paramètres de confort - Exercices dirigés 36h.**
- ENVI-L-505 Approche systémique, prévention et remédiation en santé environnementale– **cours magistral 21h et Projet dirigé 18h.**
- ENVI-L-5211 Etudes de cas : urbanisme, aménagement du territoire, environnement et santé– **partim Urbanisme et santé : Exercices dirigés 12h et partim Etudes de cas : 15h travaux pratiques.**
- SAPU-L-8012 Techniques – **partim Technologie industrielle et environnementale : Cours magistral 12h.**

Pour apprécier le contenu détaillé de ces enseignements, le/la candidat/e peut se référer au catalogue des cours des Masters sur le site de l'Université ([Master en sciences de la santé publique à finalité Santé environnementale - ULB](#)). Cette charge d'enseignement est indicatrice ; elle peut être amenée à évoluer en fonction des compétences du titulaire ou des besoins des programmes de Master.

Titre requis

Docteur à thèse en sciences médicales, de la santé publique, en sciences ou disciplines équivalentes.

La possession d'un Master en sciences de la santé publique est souhaitée.

Compétences requises

- Vous avez une ancienneté scientifique de 4 années minimum au moment de l'engagement.
- Vous pouvez faire état d'une expérience post-doctorale et d'un excellent dossier scientifique.
- Vous avez acquis des compétences en santé environnementale.
- Vous avez une expérience approfondie dans le domaine de l'hygiène physico-chimique et/ou microbiologique, environnementale et/ou industrielle.
- Vous avez une expérience de laboratoire en hygiène, des connaissances approfondies de l'analyse des risques.
- Vous avez des aptitudes à développer des projets d'enseignement et de recherche en collaborations nationales et internationales.
- Vous avez des capacités pour mettre en œuvre les enseignements en présentiel et en enseignement à distance.
- Si vous avez effectué une mobilité en dehors de l'institution où a été réalisé votre doctorat (durant la période doctorale ou après), ce sera pris en compte lors de l'évaluation de votre dossier.
- Vous pouvez faire état de compétences utiles au dépôt et à l'obtention de projets de recherche en collaboration nationale et internationale ainsi que pour l'encadrement de chercheurs.
- Une formation scientifique ou une formation dans le domaine médical, soignant ou paramédical, est une plus-value
- Pouvoir faire preuve d'une expérience internationale est un atout
- Si vous ne parlez pas couramment la langue française (niveau C1), une période d'adaptation peut vous être accordée, mais vous devrez être capable d'enseigner en français à la fin de la troisième année suivant votre nomination.

Intéressé-e ?

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M. Yves Coppieters (téléphone : +32 2 555.40.93 – courriel : yves.coppieters@ulb.be). Concernant les aspects administratifs, des renseignements peuvent être obtenus auprès de Mme Emilie BOURLARD (téléphone : +32 2 555.40.21 – courriel : emilie.bourlard@ulb.be).

Le dossier de candidature doit être transmis sous format électronique, via l'envoi d'un mail unique adressé au Rectorat de l'Université libre de Bruxelles (à l'adresse rectrice@ulb.be) et au Décanat de la Faculté à l'adresse suivante : presidence.esp@ulb.be.

Il contiendra les pièces suivantes :

- une lettre de motivation
- un Curriculum vitae :
si vous le souhaitez un formulaire type peut être complété via le site internet : <https://www.ulb.be/fr/documents-officiels/completer-votre-cv-en-ligne>. Une fois complété, celui-ci doit être téléchargé et joint au dossier de candidature.
- un rapport de 7000 signes (ou 4 pages) environ sur les activités de recherche et un projet de recherche, en ce compris l'insertion envisagée au sein des équipes de recherche de l'ULB
- un dossier d'enseignement comprenant un rapport de 7000 signes (ou 4 pages) environ sur les activités d'enseignement antérieures et un projet d'enseignement pour les 5 premières années du mandat, qui s'intègre de manière cohérente dans la vision de l'entité de rattachement et dans les profils d'enseignements des filières de formation auxquelles le candidat devra contribuer
- une note sur les réalisations et projets internationaux (4 pages maximum)
- les noms et adresses mail de contact de cinq personnes de référence susceptibles d'être contactées par les organes chargés d'évaluer les dossiers, en veillant à l'équilibre des genres. Ces personnes ne peuvent être en conflit d'intérêt en raison de liens familiaux ou affectifs.

La nomination, dans le cadre académique de l'ULB, se fait au rang de chargé de cours. Dès leur nomination, les membres du corps académique sont autorisé-e-s à porter, à titre honorifique, le qualificatif de professeur-e.

Politique d'égalité des chances

La politique de gestion du personnel de l'ULB est axée sur la diversité et l'égalité des chances.

Nous recrutons les candidat-es en fonction de leurs compétences, indépendamment de leur âge, leur genre, leur orientation sexuelle, leur origine, leur nationalité, leurs convictions, leur handicap, etc.

Vous souhaitez bénéficier d'aménagements raisonnables dans le cadre de la procédure de sélection en raison d'un handicap, d'un trouble ou d'une maladie ? N'hésitez pas à prendre contact avec Marie Botty (marie.botty@ulb.be) notre personne de contact en charge des aspects de diversité pour le personnel enseignant et scientifique. Soyez assuré-e de la confidentialité de cette information.

Plus de détails sur les politiques de genre et de diversité sont disponibles sur <https://www.ulb.be/fr/l-ulb-s-engage/diversites>.

Vous trouverez l'ensemble des dispositions relatives aux carrières du corps académique sur notre site à l'adresse <http://www.ulb.ac.be/emploi/academique.html>.